

SEPT-ÎLES – CLIFFS NATURAL RESOURCES

Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent

6212-09-002

CONTEXTE

- La Compagnie exporte des boulettes de fer en provenance de son usine de Wabush (province de Terre-Neuve et du Labrador). Du concentré, provenant de la mine du lac Bloom (Fermont), est également exporté à partir de ses installations. Son usine de bouletage a cessé temporairement ses opérations depuis juin 2013.
- La Compagnie entrepose le mazout lourd servant à l'usine de bouletage et aux installations situées au Labrador dans 3 réservoirs (n^{os} 401, 402 et 403) ayant chacun une capacité d'entreposage de 18 000 000 litres. Ces réservoirs sont localisés à proximité de la baie de Sept-Îles. L'ensemble des équipements pétroliers contiennent des produits neufs, ainsi le suivi de leur gestion et de leur entretien relève de la Régie du bâtiment du Québec.
- Le 1^{er} septembre 2013, un déversement de mazout occasionné par le débordement du réservoir de mazout numéro n^o 401 est signalé à Urgence-Environnement. Le contenu du réservoir est de 18 000 000 litres de mazout. La quantité déversée dans le bassin d'urgence est de 450 000 litres et la quantité estimée à avoir atteint la baie de Sept-Îles est de 5 000 litres.
- Le déversement fut en grande partie confiné dès les premières heures par des estacades et ramené sur la berge, permettant ainsi la récupération. Toutefois, compte tenu des marées et des conditions météorologiques variables, du relargage a été constaté dans la baie créant des nappes d'iridescences. Environ 7 km de berges ont été affectés par le mazout.
- Le Ministère s'est assuré que la Compagnie prenait toutes les mesures nécessaires afin que les travaux soient réalisés dans les plus brefs délais et de manière à minimiser les impacts sur le milieu. Au plus gros des travaux de récupération, le Ministère comptait 6 personnes sur le terrain, se partageant la supervision de l'intervention 24 heures sur 24.
- La Compagnie a mobilisé jusqu'à 250 personnes et une panoplie d'équipements motorisés afin de procéder à la récupération. Environ 7 000 tonnes de sols et de matières souillées ainsi que 1 200 000 litres d'eaux huileuses et 113 000 litres de mazout ont été récupérés durant les travaux. Le nettoyage s'est effectué sur les berges et les sols contaminés autour du réservoir et de même que dans la baie de Sept-Îles et sur les plages environnantes.
- La récupération a eu lieu sous différentes formes : le mazout pur ainsi que les sols souillés ont été ramassés à l'aide d'équipements motorisés (ex chargeur sur roue, camion à benne), les films d'hydrocarbures flottant sur les eaux ont été pompés ou récupérés à l'aide d'absorbants, les matières souillées, par exemple les algues, ont été ramassées manuellement et mécaniquement, la roche mère a été lavée à l'eau sous haute pression et les herbiers touchés ont été coupés.
- Une centaine d'oiseaux ont été affectés par le déversement. Ce domaine est sous la responsabilité du Service canadien de la faune. Aucune mortalité de poissons n'a été observée. En ce qui concerne l'élevage de moules, la Compagnie a engagé une firme spécialisée afin de vérifier les potentiels dommages et de déterminer les meilleurs moyens d'intervenir au besoin. La propriétaire de l'élevage a pris la décision de disposer de l'ensemble de son élevage à l'enfouissement.
- Les frais inhérents au Ministère s'élèvent à environ 120 000 \$ qui ont été facturés à la Compagnie. Cette dernière a annoncé publiquement que les coûts de ce déversement s'élevaient à plus de 18 millions de dollars.
- Les eaux de la baie de Sept-Îles étant salées, elles ne sont pas utilisées pour la consommation humaine.